

CQP ASA Animateur Soigneur Assistant mention « équitation »  
CQP ASA « animateur soigneur »

**ACF Organisme de Formation habilité par la CPNE-EE**

**Les objectifs :**

Permet :

- L'accès à l'emploi « **Animateur Soigneur** » dans la convention collective des centres équestres.
- L'enseignement, l'animation des activités équestres.
- L'encadrement des pratiquants dans le cadre d'action d'animation en équitation à cheval, à poney ou en tourisme équestre, sous l'autorité d'un moniteur.

Donne :

- **Le diplôme qui permet l'emploi « animateur soigneur » dans la convention collective des centres équestres.**  
[\(téléchargez le référentiel professionnel et la fiche RNCP\)](#)

**Les évolutions de parcours :**

- Le CQP ASA équitation donne équivalence des tests d'entrée, l'EPMSP (Évaluation préalable à la mise en situation pédagogique), l'UC1 du BPJEPS Educateur Sportif Activités Equestres.
- Le CQP ASA équitation donne équivalence des tests d'entrée, l'EPMSP (Évaluation préalable à la mise en situation pédagogique), l'UC1 du CQP EAE (Enseignant Animateur d'Équitation).
- 

**La Durée et le principe de l'alternance :**

La formation se déroule sur 10 à 12 mois.

Formation 2020-2021, de septembre à juin, 5 684 €.

La pédagogie est basée sur le principe de **l'alternance, pour le stagiaire, entre le centre de formation et le centre équestre** : structure d'accueil habilitée.

« La pédagogie en alternance crée une dynamique originale qui favorise l'acquisition des compétences »

[\(téléchargez la fiche relative à la déclaration des éducateurs sportifs stagiaires\)](#)

### **Les atouts de l'alternance :**

- cette pédagogie puise sa richesse dans **l'aller-retour** pour le stagiaire entre centre de formation et centre équestre.
- **l'immersion en entreprise** déclenche des apprentissages.
- le temps en centre de formation chaque semaine, permet au stagiaire de prendre du **recul sur le quotidien et développe une réflexion sur la pratique.**
- **le stagiaire exprime son vécu et confronte son expérience à celle des autres.** Le formateur organise et exploite ces informations puis éclaire ce vécu par des apports théoriques et pratiques.
- l'inter-activité des cours en regroupement, les échanges informels entre stagiaires, permettent aux élèves de découvrir les difficultés de chacun et de **s'enrichir des solutions** des autres. Le stagiaire développe son écoute.
- le stagiaire commence à **se constituer un réseau de relations professionnelles** qui se développera tout au long de sa carrière.

### **Les outils de l'alternance :**

- **livret d'alternance** : met un lien entre le formateur, le stagiaire et le tuteur.
- **suivi régulier des stagiaires** auprès des tuteurs effectué par le formateur : suivi téléphonique, mails systématiques, réunions de tuteurs, visite si besoin.
- participation des tuteurs aux **évaluations formatives** (examens blancs »).
- TAV : **Travaux Attendus à Valider** par le tuteur et le formateur

### **L'organisation pédagogique :**

Le rythme des regroupements en centre de formation est de **1 à 2 journées par semaine en moyenne, hors vacances scolaires.**

L'équipe pédagogique est constituée d'un **coordonnateur BEES 2<sup>ème</sup> degré** et d'une **équipe de formateurs expérimentés.** A cela s'ajoutent **des intervenants experts dans leur domaine.**

La journée se partage entre **un temps « à cheval »** : technique équestre, pédagogie expérimentale, et **un temps « en salle »** : cours interactifs, cours magistraux, utilisation de la vidéo, exposés, quiz...

**Les regroupements se déroulent en centre équestre.** Cet environnement présente tous les moyens nécessaires à la formation:

manège, carrière, cavalerie adaptée, harnachement, matériel pédagogique, salle de travail confortable, club house.

Spécificité pédagogique : les **regroupements sont organisés en 4 temps** :

1. **Les contenus** : cours, travaux pédagogiques et pratique équestre.
2. **La cohérence** : rappel des objectifs et du calendrier (donner du sens).
3. **L'organisation** : transport, financement, rangement, gestion du temps.
4. **Le lien** : relationnel entre stagiaires-formateurs-tuteurs.

### **Le contenu pédagogique :**

1. des **cours théoriques** sur les thèmes suivants (liste non exhaustive) :

- pédagogie liée aux activités équestres,
- hippologie,
- équitation théorique,
- réglementation liée aux activités équestres, > consignes de sécurité, > soins équins.

2. des **travaux complémentaires** :

- fiches pédagogiques,
- observations « in situ »,
- exposés,
- Travaux Attendus à Valider.

3. de la **pédagogie expérimentale**.

4. des **cours de pratique équestre** :

- dressage,
- obstacle,
- travail à pied,
- cross,
- découvertes de disciplines non olympiques.

5. des **techniques d'entretien, analyses de la pratique**.

6. de **l'initiation à l'éthologie**.

7. **initiation à l'encadrement du handisport**

**8. du travail sur la méthodologie** (comment s'organiser au quotidien dans le travail, s'intégrer dans le centre équestre).

**9. le partage d'expérience.**

**10. l'accompagnement en projet personnel** de développement professionnel.

[\(Téléchargez le programme de formation\)](#)

**La préparation aux évaluations certificatives des 4 Unités Capitalisables UC :**

**Le diplôme est acquis si les 4 UC sont acquises.**

**UC1 : Être capable de mobiliser des connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics.**

Cette unité est commune à toute les mentions du CQP.

**UC2 : Être capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres.**

Cette unité est commune à toute les mentions du CQP.

**UC3 : Être capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés.**

**UC4 : Être capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation équestre ou poney.**

Les évaluations certificatives de ces 4 UC se déroulent selon les modalités fixées par la CPNE-EE.

[\(téléchargez le référentiel de certification\)](#)

## La procédure d'inscription :

- **Contacter ACF** pour un entretien de motivation
- **Renvoyer la fiche de renseignement** : [la télécharger ici](#)
- **Frais d'inscription : 60€**
- Satisfaire aux pré requis : les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) au CQP ASA :

1. être titulaire de la CEP1 (Capacité Equestre Professionnelle 1. Calendrier et Inscription sur le site de la CPNE-EE)

2. être titulaire d'un **diplôme de secourisme** de niveau 1 (PSC1 ou équivalent).

3. présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités équestres datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

- Prévoir son **financement** (ACF vous établit un devis et vous accompagne dans la recherche de financement).
- Chercher un **lieu de stage** (centre équestre et tuteur).
- Renvoyer à ACF le **dossier d'inscription**
- Signer le contrat de formation et la convention de stage en entrée en formation.

### Organisation dans le temps :

**A partir du printemps :**  
contacter ACF

**Dès que possible :**

Les prérequis et organisations personnelles

**Début Août :**  
Dossier d'inscription complet

**Début de la formation :**

Début Septembre

## Les financements :

1. **contrat de professionnalisation.** (chercher un employeur / centre équestre). Ces contrats sont initiés par l'employeur et l'OF puis gérés par l'OPCO des centres équestres : OCAPAT. <https://www.ocapiat.fr/>

2. **pour un salarié**, financement par son OPCO (transitions pro, ocapiat...)

3. **pour un employeur**, financement par son OPCO (Vivéa...)

4. financement possible par la **région Auvergne-Rhône-Alpes**

5. financement possible par **Pôle-Emploi**

6. **autofinancement**

7. **les indemnités de pôle emploi** sont maintenues pendant la formation.

### **L'accessibilité aux personnes handicapées :**

Les locaux du centre équestre de regroupement Le Troubadour sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Nous étudions la faisabilité de la formation pour tout cas particulier, en concertation avec la DRJSCS de Lyon.

<http://www.handisport.org/les-29-sports/equitation/>

### **L'expérience de ACF :**

ACF forme au métier de moniteur depuis 2008. Nous avons accompagné 268 stagiaires jusqu'à l'examen avec un taux de réussite au diplôme de 90%.

60% des diplômés poursuivent la formation en BPJEPS à l'issue immédiate. Un petit pourcentage poursuivent la formation après une période de professionnalisation.

L'offre d'emploi saisonnier est suffisante pour absorber tous les sortants de diplôme.

### **Documents à télécharger au format pdf :**

[fiche RNCP](#)

[la fiche relative à la déclaration des éducateurs sportifs stagiaires](#)

[programme de formation CQP ASA](#)

[référentiel de certification](#)

[fiche de renseignements](#)

[Accueil](#)

[Photos](#)

[Formations](#)

[Financement](#)

[Partenaires](#)

[Contacts](#)